

RESOLUTIONS

adopted by the
ECONOMIC AND SOCIAL COUNCIL
during its
fourteenth session (resumed)
from 16 to 19 December 1952

adoptées par le
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
au cours de la
reprise de sa quatorzième session
du 16 au 19 décembre 1952

459 (XIV). Question of inviting interested governments not Members of the United Nations but participating in the work of the Economic Commission for Europe to the second ECAFE Conference on Trade Promotion

Resolution of 19 December 1952¹

The Economic and Social Council,

Noting that invitations have been extended to Members of the United Nations not members of the Economic Commission for Asia and the Far East to attend the second ECAFE Conference on Trade Promotion, in accordance with article 9 of ECAFE's terms of reference, and

Noting further that Italy, Finland and Hungary, which are not Members of the United Nations, have expressed an interest in attending the Conference,

Requests the Secretary-General to authorize the Executive Secretary of ECAFE to extend invitations to these three countries on the same basis as to Members of the United Nations not members of ECAFE.

Other decisions taken by the Council at its resumed fourteenth session

Other decisions taken by the Council are noted below :

BASIC PROGRAMME OF THE COUNCIL FOR 1953

At its 570th and 571st meetings on 16 and 19 December 1952, the Council worked out its basic programme for 1953 and considered the provisional agenda for its fifteenth session drawn up by the Secretary-General.² At its 571st meeting, it decided to request the Secretary-General, after consultation with the members of the

¹ See document E/2349.

² See documents E/2342 and Corr.1, E/2342/Add.1, E/L.468 and E/L.469.

459 (XIV). Question de l'invitation de gouvernements intéressés qui ne sont pas membres de l'Organisation des Nations Unies mais qui participent aux travaux de la Commission économique pour l'Europe à la deuxième Conférence de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient sur le développement des échanges commerciaux

Résolution du 19 décembre 1952¹

Le Conseil économique et social,

Notant que des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, mais non membres de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient, ont été, conformément à l'article 9 du mandat de cette Commission, invités à prendre part à la deuxième Conférence de la CEAE0 sur le développement des échanges commerciaux.

Notant également que l'Italie, la Finlande et la Hongrie, Etats non membres des Nations Unies, ont exprimé le désir de prendre part à la Conférence,

Prie le Secrétaire général d'autoriser le Secrétaire exécutif de la CEAE0 à inviter ces trois pays dans les mêmes conditions que les Membres de l'Organisation des Nations Unies qui ne sont pas membres de la CEAE0.

Autres décisions prises par le Conseil lors de la reprise de sa quatorzième session

Les autres décisions prises par le Conseil sont les suivantes :

PROGRAMME DE BASE DU CONSEIL POUR 1953

A ses 570ème et 571ème séances tenues les 16 et 19 décembre 1952, le Conseil a établi son programme de base pour 1953 et a examiné l'ordre du jour provisoire de sa quinzième session préparé par le Secrétaire général². A sa 571ème séance, le Conseil a décidé de prier le Secrétaire général de déterminer, après avoir consulté

¹ Voir le document E/2349.

² Voir les documents E/2342 et Corr.1, E/2342/Add.1, E/L.468 et E/L.469.